Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

2 jours 14 heures

Programme de formation

Public visé

- Salarié du particulier employeur
- Assistants maternels
-Salarié en poste au sein d'une structure SAP ou SAD

Le calendrier est consultable à l'accueil de l'IFAP. Pour connaître nos prochaines sessions disponibles ou sur demande à l'adresse suivante : accueil@ifap.net

Prise en charge spécifique aux salariés du particulier employeur et assistants maternels. Nous consulter.
Pour les salariés de structures : prise en charge possible via l'OPCO de l'employeur. Nous consulter.

Pré-requis

- Se munir d'un smartphone avec application scan QR
- Etre salarié du particulier employeur et/ou assistante maternelle

OU

- Etre salarié d'une structure SAP ou SAD

Objectifs pédagogiques

Être en mesure d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de contribuer à la prévention des risques professionnels dans son environnement de travail.

Description / Contenu

Document de référence de l'INRS / Assurance Maladie Risques Professionnels
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention et des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée, examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée
- Caractériser et participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention dans une situation de travail

Modalités pédagogiques

- En groupe
- En présentiel
- Synchrone (présence du formateur pendant la formation)
- Méthode active

Moyens et supports pédagogiques

- Supports vidéos audio
- Jeux de rôle
- Mises en situation

Modalités d’évaluation et de suivi

- Fiche d'émargement signée par demi- journée, grille d'évaluation récapitulative
- Evaluation
- Attestation de fin de formation remise en fin de formation.
- En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du candidat, 2 épreuves certificatives sont proposées en fin de formation s'appuyant sur les critères de validation du document de référence de l'INRS.
- Questionnaires de satisfaction en fin de stage.

Informations sur l’accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter à :
accueil@ifap.net ou par téléphone au 01.75.44.90.91 pour que nous puissions étudier ensemble la possibilité de vous accueillir dans les meilleures conditions.